



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

Compte-rendu Assemblée Générale du 29 Mars 2012

N. Réf. : 12.04.05/CB

L'an deux mille douze, le 29 Mars à 20 heures 30, le Conseil Syndical du S.I.A.G.A. s'est réuni pour son Assemblée Générale en séance ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de Saint-Béron (Savoie), sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Louis MONIN-PICARD, Président.

Monsieur Philippe COQUET a été élu secrétaire.

Présents :

Françoise NEGRO (Aoste), Laurent BAILLY et Cyril GIRERD (Avressieux), Pascal MARTIN et Philippe PIONCHON (Belmont-Tramonet), Yves BERTHIER et Nicolas GERBELOT-BARILLON (La Bridoire), Gérard BLONDON et Raymond VAGNON (Domessin), Philippe COQUET (Les Echelles), Paul GLENAT (Entre-Deux-Guiers) Anne LENFANT et Daniel PERRIN (Entremont-le-Vieux), Louis MONIN-PICARD avec pouvoir donné par Jean-Michel FERTIER et Christian STOLL (Massieu), Bernard BLONDIN et Gilles PERIER-MUZET (Miribel-les-Echelles), Christian MALJOURNAL et Claude RENAUD-GOUD (Pont-de-Beauvoisin 38), Isabelle LEGRAS et Marie-Jeanne D'HABERES (Pont-de-Beauvoisin 73), Jean-Marc MURONI (Rochefort), Christian ROSNOBLET (Romagnieu), Bernard PELLISSIER (St-Albin-de-Vaulserre), Jean-Claude DESBOIS et Daniel BARRAL (Saint-Béron), Alain AMALLER (Saint-Bueil), Roger HERAUD et Jacques PICHON-MARTIN (St-Christophe-sur-Guiers), Monique DERUDDER (St-Franc), Michel BAVUZ (St-Genix-sur-Guiers), Christian GAILLARD et Patrice MORTREUIL (St-Geoire-en-Valdaine), Paul BUISSIERE et Jean-Pierre OCCELLI (St-Joseph-de-Rivière), Raymond FERRIEUX et Maxence ORTHLIEB (St-Laurent-du-Pont), Michel REYNAUD (St-Martin-de-Vaulserre), Michel VIRARD (Saint-Pierre-de-Chartreuse), Jacques RICHEL (St-Pierre-de-Genébrotz), Alain MARTINETTO et Jean MOLINA (Velanne), Lucien BERTET avec pouvoir donné par Marcel MOLLIER-SABET et Louis PERRIN (Voissant).

Excusés :

Daniel BATON (Aoste), Marc BERTRAND et Dominique VUILLEROT (Attignat-Oncin), Franck DELPHIN et René LADEVEZE (La Bauche), Gilbert DOS SANTOS et Jean-Claude JULLIN (Chirens), Jean SILLON et Jean-Michel FERTIER avec pouvoir donné à Louis MONIN-PICARD (Corbel), Bruno STAZIAK (Les Echelles), Michel DUMAZOT (Entre-deux-Guiers), Christian GIROUD et Christian MARCOZ (Merlas), Bruno GUILLOT-LIODIN et Bruno SAGE (Pommiers-La-Placette), Florent BERGER et Mireille PELLETIER (Pressins), Frédéric DEBAUGE (Rochefort), André DUVERT (Romagnieu), Sébastien GEUGNOT (Saint-Albin-de-Vaulserre), Laurent GIRAUD (St-Bueil), Jean CATTANEO et Eric GRUBY (St-Christophe-la-Grotte), Robert EYRAUD (St-Franc), Daniel POLAUD (St-Genix-sur-Guiers), Denis GAILLOT-DREVON et Jean-François PILLAUD-TIRARD (Saint-Jean-d'Avelanne), Estelle MISERY et Edouard GENEVE (Saint-Julien-de-Ratz), Alain FOREST (Saint-Martin de Vaulserre), Jean-Paul ROUSSET (St-Pierre-de-Chartreuse), Daniel MOLLARD et Roger BOITON (Saint-Pierre-d'Entremont 38), Jean François GIROUD et Xavier DELAPORTE (Saint-Pierre-d'Entremont 73), Jean-Michel JUGLARET (Saint-Pierre-de-Génébroz), Denis BOUDET-MOLASSE et Marcel MOLLIER-SABET avec pouvoir donné à Lucien BERTET (Saint-Sulpice-des Rivoires), Paul BERTHIER et Jean-François VOLOSSUK (Verel-de-Montbel).

Étaient également présents :

- Cécile VILLATTE, Chargée de mission
- Didier GIRARD, Technicien de rivière
- Chantal BOUVIER, Adjointe administrative.

M. MONIN-PICARD, remercie l'ensemble des délégués de leur présence, la municipalité de St Béron pour la mise à disposition de cette salle et souhaite un prompt rétablissement à Jean CATTANEO, membre du bureau du SIAGA qui vient de subir une intervention chirurgicale. Il présente ensuite l'ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG du 28/02/2012
- Compte administratif et compte de gestion 2011
- Proposition de Budget primitif 2012
- Délibérations diverses : postes et demandes de subventions
- Compte-rendu des réunions du bureau
- Questions diverses

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 FEVRIER 2012

Monsieur MONIN-PICARD demande s'il y a des observations, remarques, questions sur le procès-verbal de la dernière assemblée générale du syndicat.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 28 Février 2012, sans discussion.

RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

Gérard BLONDON présente les résultats de l'exercice 2011 et évoque une gestion saine.

	Résultats 2010	2011			Solde 2011
		Recettes	Dépenses	Résultats	
SF	+ 107 165.92	420 468.55	449 744.74	- 29 276.19	+ 77 889.73
SI	+ 17 512.55	414 739.52	156 051.86	+ 258 687.66	+ 276 200.21
Total	+ 124 678.47	835 208.07	605 796.60	+ 229 411.47	+ 354 089.94

Ces résultats sont déficitaires en Fonctionnement et excédentaires en Investissement mais les soldes 2011, avec la reprise des résultats antérieurs, sont excédentaires pour les deux sections.

Gérard BLONDON rappelle que ces résultats doivent s'analyser sur plusieurs années : en effet, les dépenses et recettes s'étalant sur plusieurs exercices, certaines années sont déficitaires et d'autres sont excédentaires (soldes des soldes).

C'est le cas cette année pour la section de Fonctionnement (moins de recettes que de dépenses : les soldes sont en attente) et pour la section d'investissement (nous avons perçu les soldes de subventions de nombreuses actions d'investissement engagées sur les exercices précédents).

Ce résultat excédentaire est indispensable. Il permettra d'engager sur les exercices suivants des dépenses alors que les subventions arriveront au solde des opérations.

NB : ces montants ont été reportés à la proposition de budget primitif 2012.

Ce compte n'amenant pas de questions particulières, Monsieur BLONDON propose à l'Assemblée les votes du compte administratif et de l'affectation du résultat de fonctionnement qui sont acceptés à l'unanimité.

Le compte de gestion présente les mêmes résultats que le compte administratif.

Monsieur BLONDON propose à l'Assemblée le vote du compte de gestion qui est accepté à l'unanimité.

EXERCICE 2012 : BUDGET PRIMITIF

Monsieur MONIN-PICARD présente la proposition de budget primitif 2012 qui est équilibré à :

- 886 398 € en section de fonctionnement
- 442 968 € en section d'investissement

Ce projet de budget a suivi les propositions faites lors du débat d'orientation budgétaire (cf. conseil syndical du 28/02/12).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-dessous présente par chapitres les dépenses et les recettes de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général	558 300 €	Participation des communes	290 000 €
Charges de personnel	169 760 €	Autres participations	447 421 €
Autres charges de gestion courante	22 000 €	Subventions d'Investissement Transférables	71 088 €
Amortissements	127 338 €	Excédent antérieur reporté	77 889 €
Dépenses imprévues	9 000 €		
TOTAL DEPENSES	886 398 €	TOTAL RECETTES	886 398 €

Commentaires sur les principaux points :

Dépenses de fonctionnement :

- charges de gestion courante 558 300 €. Outre, les frais généraux, ce chapitre (011) concerne également les dépenses suivantes :
 - les programmes de gestion de la ripisylve (article 61524)
 - les études inscrites au contrat de bassin (article 617)

- des actions de communication et de sensibilisation du contrat d'objectif (solde) et du contrat de bassin : journal, plaquettes d'information du public, site internet... (articles 6226-6232-6237)
 - des frais liés à des procédures réglementaires : commissaire enquêteur pour enquête publique, annonces légales (articles 6228-6231)
- Charges de personnel dont 2 nouveaux postes calculés sur 6 mois (chapitre 012) et des élus (chapitre 65) : 191 760 €.
 - Amortissements (sous réserve de validation avec le trésorier) : 127 338 € (cette somme viendra également s'inscrire en recette d'investissement)

Recettes de fonctionnement :

- participation des communes membres (article 7474) : 290 000 € (augmentation globale de la participation totale des participations communales de 47% par rapport à 2011 (contre 69% prévisionnel)
- subventions diverses (liées aux postes et aux actions précitées)
- quote-part des subventions d'investissement transférables (article 777) : 71 088 €
- report de l'excédent antérieur (chapitre 002) : 77 889 €

Après présentation de ces chiffres quelques précisions sont demandées :

- ✓ Article 60632 -: Fournitures de petit équipement : pourquoi une hausse aussi importante entre Budgétisé 2010 (800 €) et Budgétisé 2011 (7 200 €) ? Cécile VILLATTE répond qu'il a été prévu dans cet article l'achat de petit matériel pédagogique pour les animations qui seront réalisées par le nouveau poste « Animateur »
- ✓ Article 6237 – Publications - Site Internet : 24 000 € budgétés, cette somme paraît élevée. Cécile VILLATTE précise qu'il s'agit d'un montant estimatif, qu'il y aura appel d'offres et que les propositions seront étudiées.
- ✓ Participations communales : la hausse est élevée. Monsieur MONIN-PICARD rappelle qu'initialement le besoin annuel a été chiffré à 340 000 € sans augmentation pendant les 4 premières années du contrat hors coût de la vie, (Assemblée Générale du 29 Septembre 2011). Lors du débat d'orientation budgétaire, il a évoqué un montant de participation entre 280 000 minimum et 300 000 € maximum. Le montant de 290 000 € a été retenu ce qui représente une hausse moyenne de 47 % par rapport à 69 % prévisionnels et qui va nous obliger à beaucoup de vigilance. Par ailleurs, on ne maintient plus la décision de ne pas augmenter pendant les 4 1ères années du contrat. Monsieur MONIN-PICARD précise également que ces hausses dépendent des travaux inscrits dans le Contrat de bassin et que s'il n'y a pas d'augmentations, les travaux ne pourront pas être réalisés. Les membres du bureau du SIAGA ont conscience de l'effort financier demandé aux communes adhérentes mais cet effort va permettre d'insuffler un montant de plus de 57 millions de travaux sur le bassin versant.
- ✓ Les recettes inscrites au budget sont-elles notifiées ? Oui, elles sont inscrites dans le Contrat de bassin.
- ✓ Quelle augmentation l'année prochaine ? Il est évident que si le SIAGA n'a pas les moyens de financer la totalité des actions prévues, certaines ne seront pas réalisées.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous présente par chapitre les dépenses et recettes d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Immobilisation incorporelles	13 000 €	FCTVA	10 000 €
Immobilisation corporelles	146 680 €	Subventions	29 430 €
Immobilisations en cours	212 200 €	Excédent antérieurs	276 200 €
Subv. Invest. Transférées	71 088 €	Amortissements	127 338 €
TOTAL DEPENSES	442 968 €	TOTAL RECETTES	442 968 €

NB : depuis 2011, cette section n'est plus votée par opérations mais par chapitre. Néanmoins, afin de faciliter la lecture nous maintenons leur inscription dans le budget.

- dépenses et recettes de diverses actions :
 - article 2111: acquisition terrain (seuil Berthier, Entre deux Guiers)
 - article 2135 : espace scénographique
 - article 2312 : travaux d'aménagements pour les opérations de gestion de la ripisylve
 - article 2312 : investigations préalables pour les restaurations morpho-écologiques du Guiers mort à St Laurent et du Guiers aval à la confluence

- article 2315 : provision pour travaux divers
 - matériel informatique, de bureau, mobilier, transport : renouvellement du matériel, équipement des nouveaux postes
 - Amortissement : dépenses en 13 et recettes en 28
 - Report de l'excédent antérieur : 276 200 €
- ✓ En ce qui concerne l'Agencement de la Maison du Guiers, un élu fait part de son pessimisme sur l'avancement des travaux qui ne se réalisent pas et pour lesquels des frais sont engagés. Monsieur MONIN-PICARD répond qu'effectivement du retard a été pris mais que ces travaux doivent bien se réaliser, l'installation de l'Office de tourisme des Echelles est d'ailleurs prévue cet automne 2012.

Ce budget n'amenant pas d'autre question particulière, Monsieur Louis MONIN-PICARD propose à l'Assemblée le vote de ce budget primitif qui est accepté à l'unanimité.

CREATION DE DEUX POSTES

Monsieur MONIN-PICARD explique que la mise en œuvre du contrat de bassin nécessite le renforcement de l'équipe technique par 2 nouvelles embauches (action C-1-2) :

- Un poste de chargé de mission « Géomorphologie - Zones humides – Foncier » qui assurera les missions relatives au volet B1 du contrat
- Un poste « animateur pédagogique » qui assurera les missions relatives au volet C-2 du contrat

Ces postes seront aidés financièrement par l'Agence de l'eau et la région (80%).

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **d'approuver le recrutement de ces 2 postes (par voie contractuelle ou statutaire)**
- **de déléguer au bureau syndical ce recrutement**
- **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**

Ce vote est accepté à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Financement des 2 postes

Pour ces 2 postes, le montant annuel des dépenses relatives aux frais de fonctionnement (salaires et charges avec secrétariat, frais de fonctionnement et divers...) et des recettes sollicitées selon les dépenses éligibles peut être estimé à :

- 57 300 € de dépenses pour le poste « Géomorphologie » avec des aides de 32 500 € pour l'Agence (forfait) et de 11 460 € de la Région
- 47 300 € de dépenses pour le poste « animateur » avec des aides de 28 000 € pour l'Agence (forfait) et de 9 840 € de la Région

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter l'aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'eau et de la Région Rhône-Alpes pour le financement des postes Chargé de mission « Géomorphologie – Zones humides – Foncier » et animateur pédagogique pour l'année 2012**
- **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**

Ce vote est accepté à l'unanimité.

Aides à l'investissement des postes

Dans le cadre du contrat de bassin, il est possible de solliciter une aide de l'Agence de l'eau pour les frais d'investissement liés au renouvellement des 2 postes actuels (C-1-1) et pour la création des 2 nouveaux postes (C-1-2).

Ce montant s'élève à :

- 50% du montant HT des investissements liés au renouvellement (avec un plafond d'aide de 12 000€)
- 50% du montant HT des investissements liés aux nouveaux postes (avec un plafond d'aide de 24 000 €)

Il existe également une aide pour l'acquisition de matériels spécifiques à la gestion et au suivi des programmes sur les ripisylves (gestion ripisylve + renouée + peupliers) pour un montant total de dépenses de 5 000 €HT avec une aide de l'Agence de l'eau de 50% et de la Région de 30%

Monsieur Louis MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter l'aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau et de la Région Rhône-Alpes pour le financement de ces investissements.**
- Ce vote est accepté à l'unanimité**

Dossiers réglementaires pour le nouveau programme de Gestion de la ripisylve et pour le Canal du moulin

Pour la mise en œuvre du nouveau programme de gestion de la ripisylve (action B1-2-1) ainsi que pour la réalisation des travaux sur l'Ainan à hauteur du Canal du Moulin, Anne LENFANT précise qu'il faut au préalable engager les dossiers réglementaires afin de nous permettre d'obtenir les autorisations administratives pour la réalisation de ces travaux. Il s'agit des autorisations suivantes :

- Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Demande de reconnaissance d'intérêt général des travaux (afin de nous permettre d'intervenir sur des propriétés privées).

La réalisation de ces dossiers (frais de reprographie) et de la procédure d'enquête publique (commissaires enquêteurs, annonces légales) a été estimée à 22 000 €TTC.

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter l'aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau, de la Région Rhône-Alpes et des Conseils Généraux Isère et Savoie**
 - **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**
- Ce vote est accepté à l'unanimité.**

Gestion de la ripisylve – Programme 2012 / 2013

Jacques PICHON-MARTIN présente ce programme qui comprend

- la gestion de la ripisylve : 120 000 €
- les actions de lutte contre la renouée du japon (actions préventives et éradicatrices) : 43 000 €
- les actions de préservations du peuplier noir (actions B1-2-1 et B1-2-4 du contrat) : 6 000 €.

Le montant total de ce programme a été évalué à 169 000 €.

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter une aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau, de la Région Rhône-Alpes et des Conseils Généraux Isère et Savoie**
 - **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**
- Ce vote est accepté à l'unanimité.**

Etudes

Anne LENFANT présente la liste des actions inscrites en fonctionnement qui concernent les opérations suivantes :

- Etude sur la connaissance des rejets non domestiques dans les réseaux d'assainissement du BV (A-2-3) – estimé à 80 000 €HT avec 50% d'aide AE et 30% d'aide Région
- Définition EBF + état des lieux foncier (B1-1-1) – estimé à 90 000 €HT avec 50% d'aide AE et 30% d'aide Région
- Plan de gestion plages de dépôt + D L/eau (B2-2-2) – estimé à 30 000 €HT avec 50% d'aide AE et 30% d'aide Région
- Complément étude géomorphologique (C-3-2) – estimé à 35 250 €HT avec 50% d'aide AE et 30% d'aide Région
- Etat initial qualité des cours d'eau (C-3-4) – estimé à 20 000 €HT avec 50% d'aide AE et 30% d'aide Région
- Enquête état initial / notoriété (C-3-5) – estimé à 5 000 €HT avec 40% d'aide AE et 40% d'aide Région

Ces opérations étant inscrites en section de fonctionnement, les demandes de subventions seront effectuées sur le montant TTC.

Monsieur Louis MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter une aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau, de la Région Rhône-Alpes et des Conseils Généraux Isère et Savoie pour le financement de ces opérations**
- **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**

Ce vote est accepté à l'unanimité

Actions de communication et de sensibilisation

Gérard BLONDON présente la liste des opérations suivantes :

- Matériel pédagogique pour les animations (C-2-1) – estimé à 6 000 €HT avec 40% d'aide AE et 40% d'aide Région
- Animateur extérieur pour des animations spécifiques (C-2-2) – estimé à 2 000 €HT avec 40% d'aide AE et 40% d'aide Région
- Plaquettes techniques (C-2-3) – estimé à 4 500 €HT par plaquette avec 40% d'aide AE et 40% d'aide Région- Il faudra solliciter l'aide pour 3 plaquettes
- Journal et site internet (C-2-4) – estimé à 24 000 € pour 3 numéros (soit 8 000 € par journal) + 20 000 €HT avec 40% d'aide AE et 40% d'aide Région

Ces opérations étant également inscrites en section de fonctionnement, les demandes de subventions seront effectuées sur le montant TTC.

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter une aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau, de la Région Rhône-Alpes et des Conseils Généraux Isère et Savoie pour le financement de ces opérations**
- **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**

Ce vote est accepté à l'unanimité

Restaurations morpho-écologiques

Anne LENFANT rappelle que le Contrat de bassin prévoit la réalisation d'actions de restauration morpho-écologique dont deux doivent démarrer en 2012 :

- Investigations préalables liées au projet de restauration morpho-écologique du Guiers mort à St Laurent du Pont (B1-1-3) – estimé à 110 000 €HT avec 80% d'aide AE
- Investigations préalables liées au projet de restauration morpho-écologique du Guiers aval à la confluence au Rhône (B1-1-8) – estimé à 49 000 €HT avec 50% d'aide AE et 30% d'aide Région

Monsieur MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

- **de solliciter une aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau et de la Région Rhône-Alpes**
- **d'autoriser le Président à signer les différentes pièces nécessaires.**

Ce vote est accepté à l'unanimité

NB : d'autres actions inscrites au contrat de bassin seront par ailleurs engagées dès 2012 mais elles ne font pas l'objet de demande de subvention particulière : elles sont intégrées dans les missions d'animation et de suivi des postes...

COMPTE-RENDU DE REUNION DE BUREAU

SEANCE DU 15/03/12 : Dossier suivi par Anne LENFANT – Secrétaire de séance

- Préparation du Conseil syndical du 29/03/12 (définition ordre du jour, préparation des points à aborder lors de la réunion...)
- Proposition pour le BP 2012
- Divers :
 - Projet avis Lyon - Turin
 - Projets de conventions avec CCLA
 - Journal SIAGA + plaquette

Aucune délibération n'a été prise.

DIVERS

Projet ferroviaire Lyon - Turin

Anne LENFANT fait lecture des remarques du bureau transmises à la commission d'enquête et demande s'il y a eu des oublis. Ces remarques font suite à la réunion publique du 01/03/12 à Belmont-Tramonet.

Journal

Distribution prévue la dernière semaine de mars (du 26 au 31/03) sur la totalité du périmètre Guiers – Aiguebelette (soit 51 communes)

Monsieur MONIN-PICARD demande de vérifier que les exemplaires soient bien réceptionnés dans chaque commune, 1 exemplaire par boîte aux lettres (même dans celles mentionnant un Stop pub). Il remercie également les délégués présents de bien vouloir remettre à leur mairie les exemplaires transmis en début de séance et précise que des exemplaires supplémentaires (ainsi que des autres exemplaires et des plaquettes techniques) peuvent être demandés au SIAGA.

**Le Président du SIAGA
Louis MONIN-PICARD**